



VIDE GRENIER

ORGANISE PAR LUDON BASKET CLUB

Tel : 06.75.39.32.69

E mail : videgrenierlbc33290@gmail.com

Site Internet : www.ludonbasketclub.fr

Cadre réservé à
l'Organisation

N° d'exposant :

Le dimanche 13 Septembre 2026
Centre bourg à LUDON-MEDOC

BULLETIN À RENVoyer ou à DEPOSER AVEC LE CHÈQUE DE RESERVATION

aux adresses suivantes :

M. J-P AUGIER 25 rue André Hertig 33290 Ludon Médoc ou MAIRIE Ave Général de Gaulle 33290 Ludon Médoc

PRIX : 3€ le mètre linéaire

3 mètres minimum (sans voiture à côté du stand) = 9 €

4 mètres minimum petit véhicule léger près du stand (Clio, Corsa,...) = 12 €

5 mètres minimum véhicule près du stand (berline, SUV ou break) = 15 €

6 mètres minimum véhicule près du stand (utilitaire) = 18 €

Nbre de Mètres: X 3 €/mètre = € Règlement par CHÈQUE à l'ordre de : L.B.C

PARTICULIERS:

Nom: Prénom: Immat. Véhicule :

Adresse: Type Véhicule :

Code Postal: Ville:

Date de Naissance : Lieux: Tél./Port :

MAIL : Tél.Fixe :

N° C. d'Identité..... Délivré(e) le : Lieu :

Je soussigné déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant(e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code du Commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code Pénal)
- accepter pleinement et entièrement le règlement intérieur qui m'a été transmis

Fait à : Le Signature.....

PROFESSIONNELS:

Nom: Prénom..... Immat. Véhicule :

Adresse:

Code Postal : Ville :

Date de Naissance. : Lieux :

Tél.Fixe : MAIL :

N° C. d'Identité..... Délivré(e) le : Lieu :

N° RCS : Délivré le : Lieu :

Je soussigné déclare sur l'honneur :

- être soumis au régime de l'article L 310-2 du Code du Commerce
- tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code Pénal)

Fait à Le Signature.....

Tout emplacement réservé et non occupé sera redistribué après 8h45

Toute réservation est considérée comme définitive et ne donnera lieu en aucun cas à un remboursement en cas d'absence de votre part.

L'organisateur n'est en aucun cas responsable des marchandises d'origine douteuse.

La vente d'armes, animaux et contre façon est interdite et puni par la loi.

La vente alimentaire est interdite sur la manifestation sauf autorisation de l'organisateur. ATTENTION :

1) VOTRE PLACE SERA RÉSERVÉE DÈS RÉCEPTION DU DOSSIER COMPLET, AVEC VOTRE RÉGLEMENT.

2) PLACEMENT avec votre numéro d'emplacement qui vous sera communiqué, par SMS ou par mail la veille du Vide Grenier.